

Guidance parentale déléguée

Soutien à la parentalité

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Accompagner le
parent dans les gestes
du quotidien avec
l'enfant

Certains parents rencontrent un problème psychique qui, associé à d'autres facteurs, peut engendrer une crise familiale. La guidance parentale déléguée est une prestation qui permet de renforcer les compétences parentales et favoriser l'autonomie.

Public cible

- Parents ayant des difficultés psychiques qui engendrent une crise familiale.
- Père/mère démontrant une capacité d'évolution, de changement.

Objectifs

- Maintenir le lien parent-enfant ;
- Renforcer les compétences parentales dans les soins de base de l'enfant, son développement et sa sécurité ;
- Améliorer la dynamique familiale perturbée et retrouver un équilibre ;
- Permettre aux parents d'être le plus autonomes possible ;
- Valoriser les compétences parentales afin d'améliorer sa confiance en ses capacités à répondre aux besoins de son enfant.

Fonctionnement

Une évaluation est effectuée au domicile par une infirmière en psychiatrie, avec l'accord du client et du médecin traitant. Si celle-ci s'avère positive, l'infirmière se charge d'obtenir le mandat auprès du médecin traitant du client. Le mandat est ensuite transmis à l'assurance de base qui a 14 jours ouvrables pour se prononcer.

Un assistant socio-éducatif (ASE) assure les interventions, au domicile familial, en présence du parent et de l'enfant. L'ASE travaille au moyen d'objectifs fixés par l'évaluateur selon le contexte et les ressources familiales, dans une optique d'autonomisation.

Les interventions se font généralement la semaine entre 7h00 et 21h00 ou parfois le samedi matin.

Avantages

- Les soins de base sont délégués à la Croix-Rouge neuchâteloise qui mandate une collaboratrice ASE ;
- La prestation permet un accompagnement optimal au sein du cadre familial plusieurs heures par semaine ;
- La communication est favorisée par des échanges réguliers des différentes parties.

Tarifs

Cette prestation est prise en charge par la LaMal. Les frais sont soumis à une franchise et une quote-part.



Contact et inscription

☎ 032 886 88 60

✉ contact@croix-rouge-ne.ch

🌐 croix-rouge-ne.ch



Plus d'infos ici ↷

Tout don fait la différence ♥

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

Croix-Rouge neuchâteloise

Notre mission

La Croix-Rouge neuchâteloise se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population vulnérable de la région. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants.

Suivez-nous sur nos plateformes :



Croix-Rouge neuchâteloise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

